



348

✓

SUPPLEMENT

AU

MEMOIRE de L'EVEQUE DES TROIS-RIVIERES

CONTRE LA DIVISION DE SON DIOCESE.

EN DATE DU 30 JUIN 1883.

Au commencement de la seconde partie du Mémoire que j'ai fait contre la division de mon diocèse, au mois de Juin dernier, je déclare que, ne connaissant pas les motifs de la pétition de 1883, je vais répondre explicitement aux allégués des anciennes pétitions et implicitement à ceux de la nouvelle.

La Providence m'ayant depuis, c'est-à-dire ces jours derniers, fait tomber sous la main, d'une manière tout-à-fait imprévue, une Supplique, portant la date du 6 Août 1881, laquelle a été certainement mise devant le Saint-Siège, et qui est vraisemblablement celle présentée l'hiver dernier au Cardinal Préfet de la Propagande en faveur de la division du diocèse, je crois devoir joindre à mon Mémoire un court Supplément, dans le but de faire justice de ces allégués auxquels je n'ai pu répondre précédemment que d'une manière implicite. La lumière complète sera ainsi faite sur toute cette odieuse trame, que l'on a ourdie dans l'ombre contre les intérêts du diocèse, contre ma propre personne, contre mon clergé, et contre le bien des âmes qui me sont confiées.

I

Je dois d'abord dire, et ceci en manquera pas d'étonner grandement, que la signature de cette Supplique comporte un faux. Cette signature, en effet, est celle de M. S. Malo, ancien curé de Bécancourt, et elle porte la date du 6 1881. Or, voici ce que M. S. Malo m'écrira à la date du 15 courant :

Bécancourt, 15 Décembre, 1883.

Je, soussigné, apprenant qu'une Supplique, signée de mon nom, a été adressée à la Congrégation de la Propagande demandant la division du diocèse des Trois-Rivières, à la date du 6 août 1881, déclare n'avoir jamais mis mon nom au bas d'une semblable demande, et n'avoir jamais autorisé personne à le faire. C'est un faux. Mon opinion est et a été que la division du diocèse des